

SCHEMA DE PROMOTION DES ACHATS SOCIALEMENT ET ECOLOGIQUEMENT RESPONSABLES DU CHU DE ROUEN

2025-2026



EDITO

Depuis le 25 octobre 2023, et l'article 29 de la loi relative à l'industrie verte, l'obligation d'adopter un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (Spaser) a été étendue à tous les acheteurs soumis au Code de la commande publique. Sont visés par cette obligation, les établissements réalisant plus de 50 millions d'euros d'achats hors taxes, ce qui englobe les 137 groupements hospitaliers de territoire (GHT) français.

En tant que premier employeur de la métropole Rouen-Normandie et établissement support du GHT Rouen Cœur de Seine, le CHU de Rouen se doit d'être exemplaire et moteur de la dynamique de transition écologique et durable du secteur de la santé. Ainsi, le comité de pilotage de la transition écologique du CHU, composé de représentants des équipes médicales, des équipes soignantes et des directions, a inscrit l'établissement dans une démarche ambitieuse de développement durable.

La politique achat du GHT s'intègre dans cette démarche en valorisant les achats responsables qui portent des valeurs fortes et qui font écho aux préoccupations du monde de la santé.

S. Decoopman

Directrice générale du CHU de Rouen



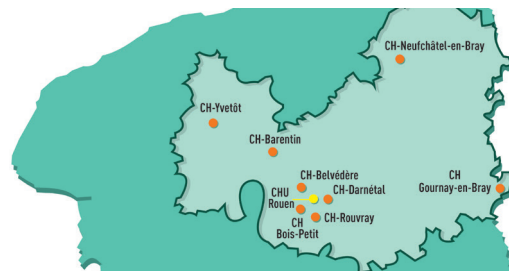
Les achats publics responsables (ou durables) sont des achats :

- > Intégrant des dispositions en faveur de la protection ou de la mise en valeur de l'environnement , du progrès social, et favorisant le développement économique ;
- > Prenant en compte l'intérêt de l'ensemble des parties prenantes concernées par l'acte d'achat ;
- > Permettant de réaliser des économies « intelligentes » au plus près du besoin et incitant à la sobriété en termes d'énergie et de ressources ;
- > Et prenant en compte toutes les étapes du marché et de la vie du produit ou de la prestation.

SOMMAIRE

01 • LES ACHATS AU CHU DE ROUEN	03
02 • LA POLITIQUE ACHAT DU CHU DE ROUEN ET DU GHT ROUEN CŒUR DE SEINE	04
03 • LES QUATRE THEMATIQUES PRINCIPALES DU SPASER	05
1 • Agir pour l'environnement, en réduisant l'empreinte carbone	05
2 • Agir pour la performance sociale	07
3 • Etablir des relations équilibrées, respectueuses et durables avec nos fournisseurs	07
4 • Poursuivre la structuration de la politique achats responsables	08
04 • OBJECTIFS PRINCIPAUX ET INDICATEURS	09
05 • ANNEXE	10
Organigramme de la fonction achat du GHT	12





01 • LES ACHATS DU CHU DE ROUEN

L'élaboration du SPASER 2025-2026 du CHU de Rouen s'inscrit dans un contexte réglementaire qui oblige les établissements réalisant plus de 50 millions d'euros d'achats par an à adopter un schéma de promotion des achats publics socialement et économiquement responsables (article 29 de la loi n°2023-973 relative à l'industrie verte, 25 octobre 2023).

Le CHU de Rouen est l'établissement support du groupement hospitalier de territoire Rouen Cœur de Seine, composé de 9 établissements hospitaliers. Il permet une offre de soins graduée au service de la prise en charge des patients sur le territoire.

Au sein du GHT, certaines fonctions supports, dont la fonction achat, sont mutualisées et portées par le CHU de Rouen, établissement support du GHT.

Le CHU de Rouen représente **87% des achats** du GHT Rouen Cœur de Seine.

Chiffres-clés 2024

Dépenses d'achats du CHU : **319 766 579 €**

Dont **180 330 174 € (56,4%)** d'achats de produits pharmaceutiques

Nombre de consultations : **222**

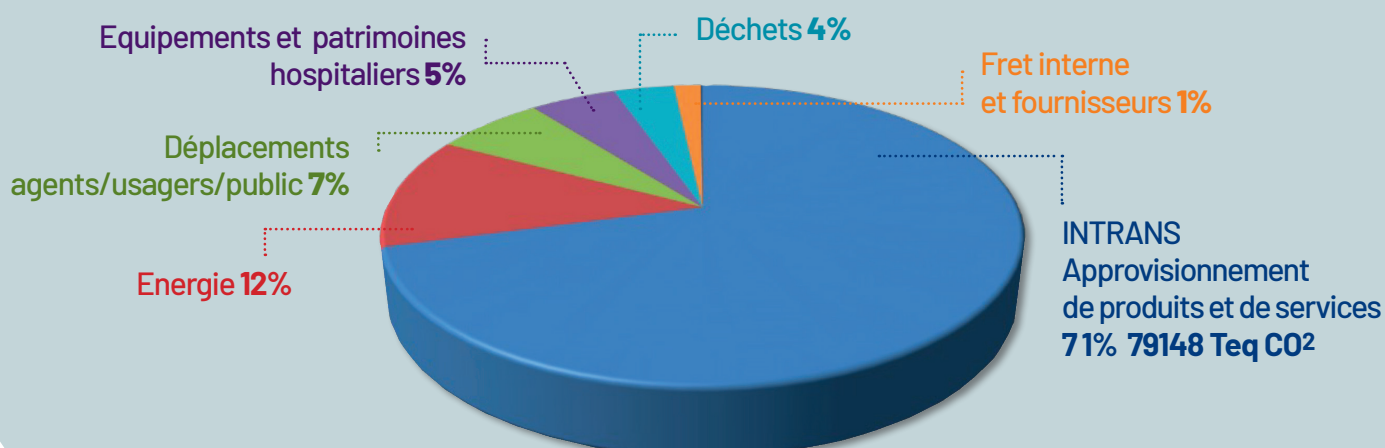
Nombre de commandes : **106 064**

En 2024, **34%** des projets achat comportent une dimension environnementale et/ou une dimension sociale

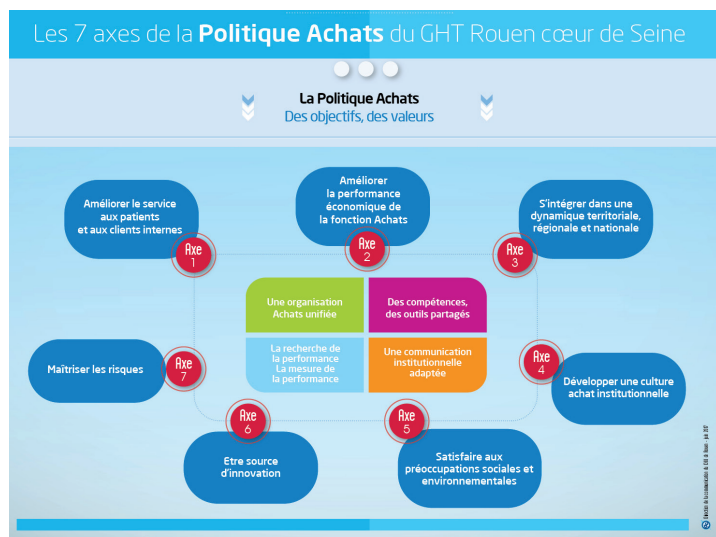
Les achats représentent **71% des émissions de gaz à effet de serre** du CHU de Rouen (BEGES réalisé en 2022).

(indicateur en cohérence avec les données nationales)

EN 2021 LE CHU A EMIS 112 802 TONNES DE EQ CO₂



02 • LA POLITIQUE ACHAT DU CHU DE ROUEN ET DU GHT ROUEN CŒUR DE SEINE



La dimension durable des achats a été intégrée dans la politique achat du GHT Rouen Cœur de Seine, adoptée par le comité stratégique du GHT dès 2017 (axe 5, voir ci-contre).

Elle est soutenue par une aspiration croissante des professionnels hospitaliers à des pratiques vertueuses tant sur le plan environnemental que le plan social.

Le **SPASER** du CHU de Rouen reprend les objectifs de la politique achat définie en 2017 et s'appuie sur

les travaux du **Comité Achat Responsable de GHT (CARE)**, installé en juin 2022.

Composé de représentants des filières d'achats et des directions parties prenantes, le CARE a pour objectifs de construire la politique achat responsable à l'échelle du GHT, de prioriser les axes de travail et de valider les actions menées de façon collégiale. Il se réunit périodiquement depuis juin 2022 et a ainsi validé chaque étape de la construction de la politique achat responsable, dans ses objectifs, son plan d'actions, ses outils et ses indicateurs.

Les premiers travaux du comité CARE ont conduit le CHU de Rouen et le GHT Rouen Cœur de Seine à se fixer des objectifs prioritaires qui définissent l'engagement des établissements de santé dans les achats responsables.

De plus, des programmes de formation et de sensibilisation à l'achat responsable ont été lancés à destination des équipes du CHU et des référents achats dans les établissements parties. Les organisations ont été re-questionnées pour intégrer la dimension durable dans les achats.

Ainsi, le SPASER du CHU de Rouen s'articule autour de quatre thématiques principales :

- ❶ **Agir pour l'environnement, en réduisant l'empreinte carbone des achats**
- ❷ **Agir pour la performance sociale**
- ❸ **Etablir des relations équilibrées, respectueuses et durables avec nos fournisseurs**
- ❹ **Poursuivre la structuration de la politique achats responsables**

03 • LES QUATRE THEMATIQUES PRINCIPALES DU SPASER

1. Agir pour l'environnement, en réduisant l'empreinte carbone des achats

Cette thématique est consacrée aux actions visant la transition écologique et la gestion durable des ressources

- D'une part, par la promotion des achats qui réduisent l'impact environnemental,
- D'autre part, par le développement des actions qui favorisent l'économie circulaire et la sobriété.

Les principes de l'économie circulaire sont appliqués en analysant le cycle de vie des produits depuis leur conception jusqu'à leur élimination. Plusieurs thématiques sont ainsi explorées : exigences en matière d'éco-conception des produits, produits issus du réemploi et de la réutilisation, valorisation des déchets, valorisation du bon usage des produits, politique d'approvisionnement...

NOS ACTIONS SE CONCRÉTISENT PAR :



La poursuite de l'intégration de critères de performance environnementale ou de clauses d'exigence environnementale dans les marchés du CHU, permise par un travail de sourcing du marché fournisseur pour identifier les clauses et critères pertinents.

Le développement de la transition énergétique de la flotte auto, illustrée par le verdissement de la flotte en auto partage (100% en mode électrique ou hybride) pour les

déplacements professionnels.

L'amélioration de l'empreinte carbone et de l'efficacité énergétique des bâtiments, en intégrant pleinement ces enjeux au Schéma Directeur Immobilier

La mutation vers une alimentation durable, grâce à un achat alimentaire durable, levier majeur de promotion d'une agriculture plus respectueuse du vivant et moins consommatrice des ressources, notamment en eau. En 2023, le CHU avec les établissements du GHT s'est engagé dans la démarche « mon restau responsable ». De plus, depuis 2024, le service restauration a développé une offre de repas végétarien.



84,5
TONNES

volume de biodéchets traités
par méthanisation

3

**nouveaux véhicules
électriques en 2024**

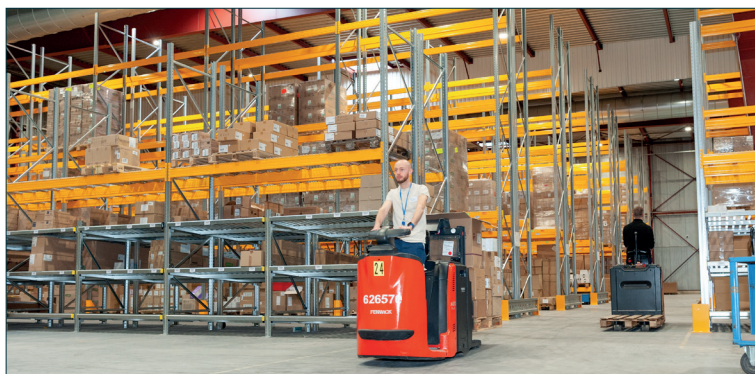


Le service d'autopartage
est désormais composé de
8 véhicules électriques et de
4 véhicules hybrides

Tous les jours
une **alternative végétale**
sera proposée dans tous les
selfs du CHU à partir
de septembre 2025

Le développement d'actions visant à réduire l'impact carbone des produits de santé.

L'impact carbone des produits de santé est majeur, ils représentent 60% des émissions de gaz à effet de serre du CHU. Porté par le groupe de travail « pertinence des soins », des actions concrètes sont engagées (pertinence des prescriptions, utilisation de DM réutilisables, ...).



L'optimisation des volumes d'approvisionnement et des livraisons fournisseurs

Le schéma directeur logistique a permis l'optimisation des capacités de stockage (nouvelle plateforme pharmaco-logistique) et d'engager la réduction du nombre de commandes chez un même fournisseur. Le programme de logistique de soins permet un ajustement des dotations des unités de soins selon le juste besoin.



155 000€

valeur de déstockage de produits dans 28 services grâce au programme de logistique des soins



400

ÉQUIPEMENTS BIOMÉDICAUX revendus pour réemploi entre 2022 et 2024 pour un montant de **71 000€**

1,5

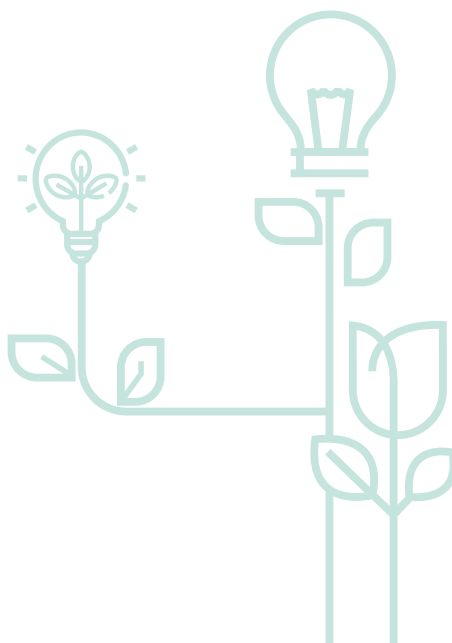
TONNES

de matériaux sont issues du réemploi dans le bâtiment d'odontologie O+

Le développement du réemploi et du reconditionné, portant à la fois sur l'achat et la cession des équipements, dans le domaine biomédical mais aussi dans les domaines des véhicules et des équipements du numérique.



La lutte contre le gaspillage, illustrée par la sensibilisation au gaspillage alimentaire, par l'ajustement des dotations des unités de soins selon le juste besoin mais aussi par le choix de solutions techniques moins génératrices de déchets.



2. Agir pour la performance sociale

Cette thématique est consacrée aux actions en faveur de l'emploi et/ou visant l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail,

- D'une part en favorisant l'accès des marchés du CHU aux TPE et PME,
- D'autre part par la promotion des achats intégrant des dimensions inclusives pour les personnes éloignées de l'emploi,
- Ou encore par la promotion des achats favorisant l'emploi durable respectueux des droits des travailleurs.

Cet axe prioritaire promeut le développement de panels fournisseurs issus de l'économie sociale et solidaire (ESS), l'incitation des fournisseurs du GHT à être performants sur la Qualité de Vie au Travail et la promotion de la formation.

De plus, le fait d'impliquer les fournisseurs dans une démarche d'achat responsable engendre des bénéfices : améliorer l'efficacité de la chaîne d'approvisionnement et la capacité à répondre aux attentes des parties prenantes, maîtriser les risques d'approvisionnement, développer des plans de progrès, donner de la visibilité à l'hôpital. Les PME et TPE peuvent constituer un axe prioritaire notamment en matière de décarbonation, grâce à un achat plus local. Enfin, l'action sur le tissu économique local favorise également le maintien de l'emploi sur le territoire.

NOS ACTIONS SE CONCRÉTISENT PAR :

La poursuite de l'intégration de considérations sociales dans les marchés du CHU, en particulier dans les thématiques managériales lorsqu'il s'agit de marchés de prestations de services (formation des professionnels concourant au marché, fidélisation, promotion professionnelle, horaires de travail, ...).

Le développement du recours aux fournisseurs de l'économie sociale et solidaire et aux entreprises adaptées, par des marchés réservés ou en identifiant et favorisant le recours de nos titulaires de marché à de la sous-traitance auprès de structures de l'économie sociale et solidaire.

La participation du CHU aux réseaux d'échanges des entreprises locales afin de rendre le CHU, acteur économique majeur de la région Normandie, plus visible auprès des TPE et PME.

3. Etablir des relations équilibrées, respectueuses et durables avec nos fournisseurs

Cette thématique est consacrée aux actions visant à favoriser les partenariats basés sur la confiance et la transparence et à promouvoir les règles de déontologie dans les achats.

NOS ACTIONS SE CONCRÉTISENT PAR :

Le développement du dialogue avec les fournisseurs, traduit notamment par une enquête de satisfaction afin d'identifier les facteurs de progrès sur les différentes étapes du processus achat.

Les plans de progrès, permettant d'entretenir le dialogue en cours d'exécution de marché et favorisant la construction d'objectifs communs à atteindre.

Le développement d'une démarche visant à **prévenir les conflits d'intérêts** par l'élaboration d'une charte de déontologie des achats présentée aux instances du CHU et du GHT et par le développement d'un plan de formation pour les acteurs de l'achat sur la probité et la gestion des conflits d'intérêt.

Le lancement d'un plan d'actions pour structurer **la mise en place d'un dispositif anti-corruption** au CHU de Rouen.

4. Poursuivre la structuration de la politique achats responsables

Cette thématique est consacrée aux actions visant à poursuivre la démarche d'amélioration continue de l'organisation de la fonction achat dans l'objectif d'aboutir à la labellisation « Relations Fournisseurs et Achats Responsables ». La promotion et l'animation de ce label sont assurées par la Médiation des entreprises et le Conseil National des Achats (CNA).

Une première étape a été franchie le 3 octobre 2023, avec la signature de la charte « Relations Fournisseurs et Achats Responsables » (RFAR) par le CHU de Rouen. L'objectif de cette Charte est d'inciter les entreprises et organisations publiques à adopter des pratiques d'achats responsables vis-à-vis de leurs fournisseurs.

NOS ACTIONS SE CONCRÉTISENT PAR :

L'auto-évaluation annuelle de la fonction achat, selon le référentiel de la norme ISO 20400.

La mise en œuvre d'un plan de formation à l'achat durable des équipes du CHU qui vise à garantir un niveau de connaissance et un maintien des compétences pour tous les acheteurs et juristes du CHU et pour les référents achats du GHT.

La mise à disposition des acheteurs des outils indispensables à l'amélioration de leurs pratiques (guide du sourcing, outils de cartographie des risques, sources d'information spécialisée).

L'élaboration de tableaux de bord achat de filières comportant des indicateurs généraux dédiés aux préoccupations environnementales.



150

professionnels

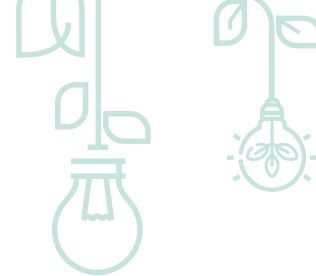
du CHU ont signé en 2024
le formulaire d'acceptation
de la charte déontologie
des achats



85%

des fournisseurs majeurs du CHU
se sont dotés d'objectifs
de décarbonation

(enquête relation fournisseurs - CHU Rouen - 2025)



04 • SPASER : OBJECTIFS PRINCIPAUX ET INDICATEURS

Nos indicateurs prennent en compte les thématiques principales ainsi que les objectifs environnementaux, sociaux et organisationnels.

NOS OBJECTIFS PRINCIPAUX

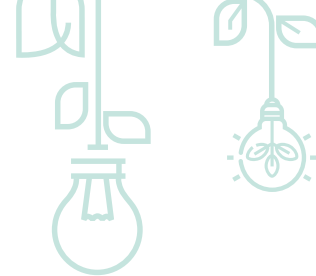
THEMATIQUES PRINCIPALES	OBJECTIFS GENERAUX	INDICATEURS	CIBLE 2026
① Agir pour l'environnement, en réduisant l'empreinte carbone des achats	Promotion des achats qui réduisent l'impact environnemental	Part des marchés intégrant au moins une considération environnementale	100%
② Agir pour la performance sociale	Promotion des actions en faveur de l'emploi et de l'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail	Part des marchés intégrant au moins une considération sociale	30%
③ Etablir des relations équilibrées, respectueuses et durables avec nos fournisseurs	Prévention des conflits d'intérêt et promotion d'une charte de déontologie des achats	% d'acceptation de la charte par les acteurs de l'achat du GHT	100%
		% de formation des acteurs de l'achat du GHT à la prévention des conflits d'intérêt	100%
④ Poursuivre la structuration de la politique achats responsables	Etablissement d'un plan d'actions de progrès visant à l'obtention du label RFAR	Signature de la Charte RFAR % de satisfaction aux critères d'évaluation de la norme ISO 20400	 (03/10/2023) 90%

NOS OBJECTIFS PARTICULIERS

Au-delà des objectifs et indicateurs généraux, le CHU de Rouen se dote d'objectifs particuliers, développés au sein des filières d'achat, en cohérence avec les thématiques principales du SPASER, notamment les actions en faveur de l'environnement et de la réduction de l'empreinte carbone et en faveur de la performance sociale et l'emploi.

Les objectifs et indicateurs décrits ci-dessous sont identifiés et mesurés par les filières d'achats du CHU. Ce plan d'actions fait l'objet de modalités de suivis et de révisions annuelles pour fixer des objectifs intermédiaires, apporter les actions correctives, enrichir les actions des filières d'achat.

ACTIONS - INDICATEURS	CIBLE 2026
5 Développer le recours au réemploi et aux équipements reconditionnés Nombre minimal de projets achats biomédicaux/an % de postes informatiques reconditionnés installés/nombre de postes remplacés % d'achat de périphériques informatiques reconditionnés / volume d'achat total de périphériques	10 15 % 7%
6 Collecter et valoriser les déchets (ordures ménagères, recyclables et bio déchets) Part des déchets recyclables dans les déchets totaux Part des biodéchets recyclables dans les déchets totaux	15 % 5 %
7 Diminuer les émissions de gaz à effet de serre induites par la consommation d'énergie des bâtiments (baisse de 8% par an) bilan carbone cible de la consommation d'énergie (tonne Eq CO ²)	5900 tonnes
8 Verdir la flotte automobile Part de véhicules légers électriques ou hybrides du parc d'autopartage Part des véhicules qui circulent en dehors de l'enceinte du CHU en Crit'Air Zéro émission moteur ou Crit'Air 1 ou Crit'Air 2	100 % 100% en 2028
9 Optimiser les volumes d'approvisionnement et les flux logistiques Evolution du nombre de commandes 2026 / 2024 Nombre de services de soins avec dotations pilotées par un logisticien de soins	-10 % 47
10 Développer le recours aux produits alimentaires labellisés et bio Evolution annuelle des dépenses de produits bio et labellisés dans le budget alimentaire	+3 % /an



ACTIONS - INDICATEURS	CIBLE 2026
11 Développer le recours à l'insertion dans les opérations de travaux Part des chantiers d'un montant total supérieur à 2 millions d'euros avec une clause d'insertion	20%
12 Favoriser le recours aux entreprises adaptées Taux de recours à une entreprise adaptée pour le démantèlement des postes informatiques	100%
13 Favoriser l'inclusion des professionnels du CHU en situation de handicap Part du budget de mobilier de bureau favorisant l'exercice professionnel des personnes en situation de handicap	22%
14 Accroître la part des TPE / PME dans les marchés locaux Nombre de PME locales / Nombre d'entreprises attributaires (pour les marchés de travaux inférieurs à 2 M€) Nombre de marchés de DMNS proposant un cadre formalisé de mémoire technique	66% 100%





● ORGANIGRAMME DE LA FONCTION ACHAT DU GHT

(Mise à jour janvier 2025)

Staff Achat

Responsable achat : **Dominique DURAND** • 02 32 88 87 74
 Responsable cellule juridique : **Julien ANDRU** • 02 32 88 88 79
 Contrôleur de gestion : **Perrick LAZIOU** • 02 32 88 82 95

Directeur des achats du GHT

Ronan TALEC

Service Achats Dominique DURAND

Responsables de filières d'achats (voir ci-dessous)

Produits de santé/biologie

Biomédical

Alexandre GRAILLOT - 02 32 88 86 55

Biologie

Claire MANGEZ - 02 32 88 85 30

Emilie MORISSET - 02 32 88 57 48

Médicaments et dispositifs médicaux

Clemence DEPAQUY - 02 32 88 89 25

Magali DUVAL - 02 32 88 84 61

Margaux LAMARCHE - 02 32 88 56 05

Logistique et Hôtellerie

Restauration

Coralie SCHNEIDER - 02 32 88 93 27

Fournitures et prestations logistiques

Corinne VASSARD - 02 32 88 03 19

Prestations et moyens généraux

Investissement hôtelier

Marie-Laure TAVELET - 02 32 88 56 03

Fournitures et Prestations générales et DMNS

Hélène MASSET - 02 32 88 06 20

Emilie LESOBRE - 02 32 88 17 52

Romane ALLARD - (alternante)

Technique et système d'information

Travaux et services techniques

Jean-Baptiste PAYEN - 02 32 88 84 01

Système d'information

Céline CHEVREL - 02 32 88 58 64

Cellule juridique des contrats

Julien ANDRU

Juristes

Samia MIMOUNE - 02 32 88 67 21

Marine BARBE - 02 32 88 73 85

5 instructeurs/rédacteurs marchés

Cellule Référentiels achats

Emmanuelle DELOIGNON

Emmanuelle DELOIGNON - 02 32 88 56 01

3 gestionnaires de base des données référentiels

Etablissements parties du GHT - Référents achat

CH Le Rouvray

Sandrine THURIAULT

CH Darnétal

Catherine BOUGIS

CH Yvetot

David LOPEZ

CH Barentin

CH du Belvédère

Vincent GALICHET

CH neufchâtel

Laurence HURPIN

CH Bois Petit

Céline HIS

CH Gournay

Vanessa FOLIE







CHU
ROUEN NORMANDIE



GHT
Groupement Hospitalier de territoire
ROUEN CŒUR DE SEINE